

A l'occasion de la Journée nationale des aidants du 6 octobre, l'ANCV rappelle son implication dans l'accompagnement de ce public

Grâce à l'action de l'ANCV, ce sont 1600 aidants familiaux et/ou professionnels qui ont pu bénéficier du programme Seniors en Vacances.

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est convaincue que les vacances sont essentielles pour tous, qu'elles constituent un moment de reconstruction, de sociabilisation et de redynamisation important, une parenthèse qui est et doit être profitable à tous surtout quand le quotidien est difficile.

C'est notamment le cas pour les aidants qui se retrouvent souvent dans des situations d'isolement et d'épuisement. Pour les soutenir et parce qu'il est difficile pour eux d'imaginer partir sans leur proche¹, l'ANCV permet aux aidants familiaux et/ou professionnels d'accompagner une personne malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap, en vacances.

Dans le cadre du programme Seniors en Vacances, les aidants familiaux et/ou professionnels sont éligibles à l'aide financière de l'ANCV (*), sans condition de ressources. L'ANCV a également développé avec ses partenaires des séjours spécifiques « bien vieillir » ou « de répit », au cours desquels des professionnels prennent en charge les malades et proposent aux aidants des groupes de parole, des partages d'expériences, pour repartir avec des bonnes pratiques, des outils pour soulager le quotidien.

L'Union France Alzheimer, les caisses de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et les institutions de retraite AGIRC ARRCO sont partenaires de l'ANCV.

Des résultats tangibles sur l'impact des vacances auprès des aidants

(Etude sur les aidants familiaux réalisée par l'ANCV dans le cadre des séjours Seniors en Vacances auprès de 750 personnes en 2013)

Le séjour a représenté un véritable moment de répit pour les aidants qui sont **84%** à avoir le sentiment de s'être reposés physiquement et **89%** moralement. Des effets qui perdurent au-delà du séjour puisque les $\frac{3}{4}$ des aidants se sentent en meilleure forme physique à leur retour. Une prise de conscience aussi et l'envie de se redynamiser, de s'ouvrir sur l'extérieur car ils sont **40%** à souhaiter s'accorder davantage de temps pour eux-mêmes après le séjour et **73%** à davantage sortir, faire de nouvelles rencontres.

78% des aidants considèrent que le séjour de vacances a été bénéfique tant pour eux en termes de répit que pour le malade qu'ils accompagnent. Un succès confirmé par le taux record de satisfaction : **96%** des aidants interrogés sont satisfaits des séjours *Seniors en Vacances* (dont **67%** « tout à fait satisfait »).

(*) Prise en charge de 50% du coût du séjour dans le cadre du programme Seniors en Vacances proposé par l'ANCV.

CONTACTS PRESSE :

ANCV - Joëlle Muzeau - T : 01 34 29 53 53 - jmuzeau@ancv.fr

Bureau de presse de l'ANCV - Marine Magder - LD : 01 45 49 29 79 - email : marine.magder@meanings.fr

¹8 aidants sur 10 n'imaginent pas partir en vacances sans leur proche (9 sur 10 pour les aidants conjoints - *Etude sur les aidants familiaux réalisée par l'ANCV dans le cadre des séjours SEV auprès de 750 personnes en 2013.*